

Séance d'installation des Autorités communales de Tolochenaz

Législature 2016 – 2021



PROCES-VERBAL No 1
Séance du Conseil communal du
Mercredi 22 juin 2016

ORDRE DU JOUR

1^{ère} partie sous la présidence de Madame la Préfète

1. Accueil
2. Désignation d'un(une) secrétaire de séance
3. Désignation de deux scrutateurs de séance
4. Assermentation des membres du Conseil
5. Assermentation des membres de la Municipalité
6. Assermentation du Syndic
7. Election du/de la Président(e) du Conseil
8. Election du/de la Secrétaire du Conseil

2^{ème} partie sous la présidence du nouveau Président

9. Election du Vice-président
10. Election des scrutateurs
11. Election des scrutateurs suppléants
12. Election des membres de la Commission de gestion
13. Election des membres de la Commission des finances
14. Election des membres de la Commission communale de recours
15. Election des membres de la Commission d'informatique
16. Nomination des déléguées des associations intercommunales

1^{ère} partie sous la Présidence de Mme la Préfète Andrea ARN

1. Accueil

Messages de Mme la Préfète Andrea ARN et de M. le Pasteur Sandro RESTAURI.

Le Conseil communal convoqué par ordre de la Préfecture, se réunit ce jour le mercredi 22 juin 2016 à 18h. afin de procéder :

1. A l'assermentation des membres du Conseil communal
2. A l'assermentation des membres de la Municipalité
3. Aux nominations légales

La liste des citoyennes et citoyens élus au Conseil communal est mise à la disposition de Madame la Préfète.

Il est constaté que les élections n'ont donné lieu à aucun recours.

Madame la Préfète Andrea ARN préside les opérations et déclare la séance ouverte.

FONCTIONNEMENT

2. Désignation d'un(une) secrétaire de séance

Mme la Préfète désigne comme Secrétaire provisoire : Mme Monique ROBIN

3. Désignation de deux scrutateurs de séance

Mme la Préfète fait appel aux scrutateurs provisoires :

- M. Jean-Claude TARDY
- M. Lorenzo CIPRIANO

INSTALLATION DU CONSEIL

4. Assermentation des membres du Conseil

L'assemblée se lève pour l'assermentation des membres du Conseil communal.

Madame la Préfète donne lecture de la formule de serment prescrit à l'article 9 de la Loi sur les communes. Il est procédé à l'appel selon la liste des citoyennes et citoyens élus.

A l'appel de son nom, chaque Conseiller présent solennise la promesse. Il est de ce fait installé membre du Conseil communal pour entrer en fonction le 1^{er} juillet 2016.

Nombre de membres assermentés : 43 dont la liste est jointe au PV.

Les membres excusés :

- M. Hugues SALOME
- M. Philippe PETIGNAT

seront assermentés par le Président lors de la première assemblée à laquelle ils se présenteront.

INSTALLATION DE LA MUNICIPALITE

5. Assermentation des membres de la Municipalité

Madame la Préfète, après s'être assurée qu'il n'y a entre les élus aucun degré de parenté prohibé selon l'article 48 de la Loi sur les communes, donne lecture du serment prescrit aux articles 9 et 62 de la dite Loi.

A l'appel de son nom, chaque Municipal solennise la promesse. Il est de ce fait installé pour entrer en fonction le 1^{er} juillet 2016.

6. Assermentation du Syndic

A l'appel de son nom, le Syndic solennise la promesse. Il est de ce fait installé pour entrer en fonction le 1^{er} juillet 2016.

Les membres de la Municipalité sont :

- Syndic : Monsieur Salvatore GUARNA
- Municipaux : Monsieur Eric LINN
Monsieur Andreas SUTTER
Monsieur Robert CHEVALIER
Monsieur Olivier JEANNERET

NOMINATION DU PRESIDENT ET DU SECRETAIRE DU CONSEIL

En préambule, Madame la Préfète donne quelques renseignements sur les dispositions des articles 11 et 12 de la Loi sur les communes concernant le mode du scrutin.

7. Election du/de la Président(e) du Conseil

Seul M. Christian MONGENET est candidat et le Conseil accepte l'élection tacite à l'unanimité à main levée.

M. Christian MONGENET est élu tacitement Président du Conseil
Pour la durée du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

8. Election du/de la Secrétaire du Conseil

Le/la Secrétaire du Conseil est élu(e) pour la durée de la législature et peut être choisi hors conseil.
Seule Mme Monique ROBIN est candidate et le Conseil accepte l'élection tacite à l'unanimité à main levée.

Mme Monique ROBIN est élue tacitement Secrétaire du Conseil
Pour la législature du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2021

Il est constaté qu'il n'existe aucun degré de parenté prohibé selon l'article 12 LC entre le Président et la Secrétaire.
Le procès-verbal est lu et approuvé séance tenante, signé par Mme la Préfète Andrea ARN et la Secrétaire provisoire Monique ROBIN. L'original est déposé à la Préfecture de Morges.

Madame la Préfète se retire après avoir remis la présidence au nouveau Président du Conseil.

2^{ème} partie sous la Présidence du nouveau Président

Message d'accueil du Président nouvellement élu, M. Christian MONGENET.

9. Election du Vice-président

Le Président précise que l'élection peut se faire d'une façon tacite. Il attend les propositions.

M. Etienne FREYMOND propose M. Salvatore BONFIGLIO qui accepte.

Il n'y a pas d'autre candidat et l'élection tacite est acceptée à main levée par 41 voix (2 abstentions).

M. Salvatore BONFIGLIO est élu tacitement Vice-président du Conseil
Pour la durée du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

10. Election des scrutateurs

Le Président propose M. Lorenzo CIPRIANO et M. Jean-Claude TARDY, qui acceptent.

Le nombre de candidats est égal au nombre de sièges et l'élection tacite est acceptée par 40 voix (3 abstentions) à main levée par le Conseil.

M. Jean-Claude TARDY et M. Lorenzo CIPRIANO sont élus tacitement
scrutateurs pour la durée du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

11. Election des scrutateurs suppléants

Le Président demande à Mmes Christelle Dossios et Catherine Sutter si elles acceptent d'être à nouveau candidates scrutatrices suppléantes, elles acceptent.

M. Billy Warpelin propose Mme Laurence Theys

M. Gérard Robin propose Mme Bénédicte Guttierrez (Steinhäuslin)

Il est passé au vote à bulletin secret. 43 bulletins délivrés, 43 bulletins rentrés

Mme Catherine Sutter	29	voix
Mme Christelle Dossios	28	voix
Mme Laurence Theys	15	voix
Mme Laurence Gutierrez	13	voix

1 voix éparse.

Le Président rappelle les art. 70 et 71 du règlement du Conseil lors de la prise de parole d'un Conseiller.

Mme Catherine SUTTER et Mme Christelle DOSSIONS sont élues
scrutatrices suppléantes pour la durée du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

12. Election des membres de la Commission de gestion

Le Président demande des propositions de candidats pour la Commission de gestion.

M. Luc ALLAIRE se représente, il propose Mme Nathalie LAYDU, Mme Brigitte BEGUIN, Mme Catherine Rodrigues, M. Mathieu Thibaut qui refuse, M. Fulvio Salemi, M. Erik Bölcs.

Mme Martine Gehring et M. Philippe Hirsiger ne se représentent pas.

M. Philippe PETIGNAT est absent mais avait annoncé par courriel qu'il ne souhaitait pas poursuivre.

M. Salvatore BONFIGLIO propose M. Christian STAEHLI qui accepte la candidature.

Le Président rappelle qu'il faut encore deux suppléants.

M. Etienne FREYMOND ajoute que selon les voix, les 5 premiers seront titulaires, les 2 derniers suppléants.

Le Président demande à M. Luc Allaire ce qu'il en pense.

M. Allaire dit que dans les faits, tous les membres sont convoqués à toutes les séances mais que tous ne viennent pas, chacun pouvant être le suppléant de quelqu'un.

Le Président décrète M. Fulvio SALEMI et M. Christian STAEHLI suppléants et l'élection tacite est acceptée à main levée par 41 voix (2 abstentions).

La Commission de gestion pour la législature 2016–2021 est composée de :
Mme Brigitte BEGUIN ; Mme Nathalie LAYDU ; Mme Catherine RODRIGUES ;
M. Luc ALLAIRE ; M. Erik BÖLCS.
Suppléants : M. Fulvio SALEMI et M. Christian STAEHLI.

13. Election des membres de la Commission des finances

Le Président appelle les candidats sortants et leur demande s'ils acceptent leur nomination.

M. Alexandre BUVELOT, M. Etienne FREYMOND, M. Jean-Jacques ROTH, M. Martin ZWAHLEN acceptent tous leur candidature.

M. Gérard ROBIN propose M. William WRIGHT.

M. Cyril DUC propose M. Jean-Claude ROCHAT.

M. Reto DORTA propose M. Daniel BESSARD.

Tous les candidats acceptent leur candidature, le Président dit que les deux dernières personnes seront suppléantes. L'élection tacite est acceptée par 41 voix (2 abstentions).

La Commission des finances pour la législature 2016–2021 est composée de :
M. Alexandre BUVELOT ; M. Etienne FREYMOND ; M. Jean-Jacques ROTH ;
M. William WRIGHT ; M. Martin ZWAHLEN.
Suppléants : M. Daniel BESSARD et M. Jean-Claude ROCHAT.

14. Election des membres de la Commission communale de recours

Le Président demande aux candidats sortants s'ils acceptent leur candidature.

Etienne FREYMOND accepte mais dit qu'il n'est allé qu'une fois. Il demande si cette commission a une raison d'être.

Mme Andrea ARN explique que c'est prévu par la loi et qu'elle doit aussi s'occuper du recours sur les taxes.

Mme Martine GEHRING propose M. Steve AESCHLIMANN qui accepte.

Mme Brigitte BEGUIN se propose elle-même.

Trois personnes pour trois sièges, l'élection tacite est acceptée par 41 voix (4 abstentions).

La Commission communal de recours pour la législature 2016–2021 est composée de :
Mme Brigitte BEGUIN ; M. Steve AESCHLIMANN ; M. Etienne FREYMOND

15. Election des membres de la Commission informatique

Le Président demande aux membres sortants de la Commission informatique s'ils acceptent leur candidature.

M. Pierre DUCRET accepte sa candidature et dit qu'il n'a jamais fonctionné.

M. Etienne FREYMOND propose M. Alexandre BUVELOT comme suppléant qui accepte.

Deux personnes pour deux sièges, l'élection tacite est acceptée par le Conseil par 40 voix (3 abstentions).

La Commission informatique pour la législature 2016–2021 est composée de :
Membre : M. Pierre DUCRET - Suppléant : M. Alexandre BUVELOT

16. Nomination des délégués des Associations intercommunales

Mme Nicole HEUSCH demande combien de temps il faut consacrer aux associations.

Le Président dit que pour l'AIEB, il y a minimum 2 séances par année, 1 en juin et 1 en décembre mais qu'il peut y en avoir 1-2 supplémentaires. Il ajoute que M. Salvatore Guarna fait partie du Comité de direction (CODIR), que M. Robert CHEVALIER fait partie du Conseil intercommunale ainsi que huit délégués.

M. Steve AESCHLIMANN propose qu'il soit fait état du temps à consacrer pour chacune des associations.

Mme Andrea ARN précise que l'ARCAM est une association de communes mais de droit privé, de ce fait, il n'y a pas délégué pour représenter Tolochenaz.

M. Andreas SUTTER explique que l'ASIME (Association scolaire intercommunale de Morges et environs) regroupe Morges et les communes de la ceinture et s'occupe des bâtiments mis à disposition, des classes, tables, chaises, dentiste, transport, Grande-Roche. Il ajoute qu'il y a 4-5 assemblées par année et des études de préavis.

M. Salvatore GUARNA explique que l'ERM (Epuración des eaux de la région morgienne) a 4 assemblées annuelles auxquelles s'ajoutent les études des préavis. Il dit qu'il fait partie du Comité de direction et que la présidence du Conseil intercommunale change chaque année.

M. Olivier JEANNERET dit qu'il fait partie du SIS MORGET (Service incendie et secours) qui regroupe 7 organes d'intervention mais qu'il n'y a pas de délégué communal.

Le Président précise que Tolochenaz aura la présidence du Conseil intercommunal de la PRM cette année.

M. Olivier JEANNERET explique que la PRM (Police région Morges) a 4 séances par année ainsi que 4-6 séances de commissions ad hoc.

Mme Nicole HEUSCH demande si les commissions ad hoc se rajoutent.

Le Président répond par l'affirmative et demande des candidats pour les différentes associations.

AIEB

Le Président dit que M. Philippe PETIGNAT ne souhaite pas être candidat et demande aux précédents délégués : Mme Martine BLAETH, MM. Lorenzo CIPRIANO, Jean-Daniel CORBAZ, Pierre DUCRET, Etienne FREYMOND, Alexandre BUVELOT s'ils acceptent d'être candidats, lui-même se représentant, ils acceptent. Mme Nicole HEUSCH se présente.

L'élection tacite est acceptée par 41 voix (2 abstentions).

Les délégués variables du Conseil intercommunal de l'AIEB pour la législature 2016-2021 sont :
Mme Martine BLAETH ; Mme Nicole HEUSCH ; M. Lorenzo CIPRIANO ;
M. Jean-Daniel CORBAZ, M. Pierre DUCRET, M. Etienne FREYMOND ; M. Christian MONGENET.

ASIME

Le Président demande à Mme Martine BLAUTH si elle se représente, elle accepte.
M. Alexandre BUVELOT renonce mais propose Mme Martine GEHRING qui accepte.
L'élection tacite est acceptée par 41 voix (2 abstentions).

Les déléguées de l'ASIME pour la législature 2016–2021 sont
Mme Martine BLAUTH et Mme Martine GEHRING

ERM

M. Etienne FREYMOND propose M. Reto DORTA qui accepte.
L'élection tacite est acceptée par 41 voix (2 abstentions).

Le délégué variable du Conseil intercommunal de l'ERM
pour la législature 2016–2021 est M. Reto DORTA

PRM

M. Billy WARPELIN propose M. Gérard ROBIN qui accepte.
M. Gérard ROBIN propose M. Jean-Claude ROCHAT qui accepte.
Mme Brigitte BEGUIN se propose elle-même.
Mme Martine BLAUTH propose Mme Catherine SUTTER qui accepte.
Plus de membres que de poste, l'élection ne peut être tacite, il est passé au vote de liste à bulletin secret.
43 bulletins délivrés, 43 bulletins rentrés, 1 bulletin nul.

Résultats :

M. Jean-Claude ROCHAT	obtient 34 voix
Mme Catherine SUTTER	obtient 33 voix
M. Gérard ROBIN	obtient 31 voix
M. Brigitte BEGUIN	obtient 21 voix

Le Président nomme délégués M. Jean-Claude ROCHAT et Mme Catherine SUTTER, suppléant M. Gérard ROBIN.
La liste ainsi composée est acceptée à main levée par 39 voix (3 abstentions).

Les délégués du Conseil intercommunal de la PRM pour la législature 2016–2021 sont :
Mme Catherine SUTTER et M. Jean-Claude ROCHAT ; Suppléant M. Gérard ROBIN.

Le Président explique que les Conseillers ont une adresse de fonction nécessitant cependant d'avoir une adresse courriel et ajoute qu'en cas d'envoi informatique, la bourse communale rembourse un montant Fr. 50.- par année.

Le Président demande aux scrutateurs de distribuer le calendrier des dernières séances de l'année 2016, la liste des Municipaux et une feuille pour les données personnelles à compléter par chacun et à retourner à la Secrétaire.

Le Président remercie Mme la Préfète Andrea ARN de son accompagnement pour cette première séance du Conseil communal législature 2016-2021.

Le Président informe les Conseillers de la prochaine séance le 24 octobre 2016 et lève la séance à 20h.12.

Le Président



Christian MONGENET



La Secrétaire



Monique ROBIN